



L'AMAP est un système durable, et solidaire de commercialisation accompagnée par le Réseau AMAP. Comme les Amapiens, adhérez au Réseau AMAP AuRA

**Pour les paysans, le réseau AMAP :**

1. Accueille et accompagne des porteurs de projets et des paysans,
2. Intervient dans les lycées agricoles de la région,
3. Recherche des AMAP pour établir de nouveaux partenariats,
4. Fait la promotion des paysans adhérents,
5. Défend l'agriculture paysanne sur le territoire
6. Développe un outil de gestion pour le suivi des contrats : clic'AMAP,
7. Développe des outils à destination des AMAP (kit aléa climatique, kit contrat ...),
8. Met en relation les paysans en AMAP
9. Assure la médiation avec les AMAP en cas de besoin
10. Organise des événements (forums élevage, voyage d'étude pour les maraîchers, exposition, projection, stand et présence sur les foires, salons)
11. Réfléchit à la faisabilité d'un fonds de solidarité pour les paysans en AMAP touchés par des aléas climatiques

**Le réseau est représenté par :**

1. Un Conseil d'administration de 21 personnes dont 5 paysans.
  - Françoise BALME DU GARAY - éleveuse (43)
  - Olivier COCHE – éleveur (01)
  - Ludovic DERUE - maraîcher (69)
  - Florent MICHEL - maraîcher (69)
  - Laurence PACCARD – éleveuse (69)
2. Une équipe salariée de 4 personnes aux services des partenariats en AMAP

**La cotisation vaut pour toutes les AMAP que vous livrez : un seul paiement à faire !**

L'adhésion est d'abord et surtout l'affirmation du partenariat entre consommateurs et paysans, pour défendre l'agriculture locale et paysanne.

**Le réseau doit pouvoir s'appuyer sur ses deux jambes: AMAPienne et paysanne.**

**Nous comptons sur vous** pour nous retourner votre bulletin d'adhésion avec votre règlement à l'adresse: Réseau AMAP AURA, 58 rue Raulin, 69007 Lyon.